



VIGILANCE ET ACTION

'Il n'y a qu'une seule fatalité, celle des peuples qui n'ont plus assez de forces pour se tenir debout et qui se couchent pour mourir.'

N°11 JANVIER 1988

bulletin de liaison du MOUVEMENT INITIATIVE ET LIBERTE

LE SOCIALISME C'EST LE RETOUR A L'INSECURITE

Il y a des sujets dont il faut parler justement quand ils semblent quitter le premier plan de l'actualité. C'est le cas des questions qui touchent la sécurité publique, au sens large du terme. Il y a deux ans encore, elles étaient régulièrement placées par une grande majorité de Français en tête de leurs préoccupations. Les socialistes, qui faisaient à bon droit figure d'accusés, se défendaient en accusant leurs adversaires de sacrifier de manière quasi hystérique à une "idéologie sécuritaire".

Les attentats de septembre 1986 leur donnaient l'occasion de crier à l'échec du nouveau gouvernement sur ce point. Aujourd'hui, on peut déjà tirer des conclusions qui permettent, au-delà des variations de l'actualité, de juger deux politiques. Car ce sont bien deux politiques aux principes opposés dont on peut évaluer les résultats. En arrivant au pouvoir en 1981, LES SOCIALISTES ETAIENT PLUS OU MOINS OUVERTEMENT PERSUADES QUE, EN MATIERE DE VIOLENCE, LES VRAIS COUPABLES SONT NON PAS CEUX QUI LA COMMETTENT, MAIS CEUX QUI LA REPRIMENT, ET PLUS GENERALEMENT LA SOCIETE TOUT ENTIERE.

En faisant preuve de "compréhension", ils se faisaient fort d'obtenir un apaisement général. Ils appliquèrent leurs idées avec cohérence, non seulement en abolissant la peine de mort, mais en prenant des décisions très significatives : suppression de la Cour de Sûreté de l'Etat, spécialement chargée de juger les actes de terrorisme, remise en liberté des dirigeants d'Action Directe, "contacts" avec les séparatistes canaques, corsés, basques, espagnols, etc., "épuration" de la police.

Les résultats furent rapides, spectaculaires et durables. Sur tous les terrains que les socialistes avaient prétendu déminer, la violence prenait des proportions jusqu'alors inconnues. Qui plus est, elle faisait dramatiquement son apparition en

Nouvelle-Calédonie, jusqu'alors préservée. Le moral des forces de l'ordre était au plus bas. Les policiers exaspérés manifestaient dans la rue contre le gouvernement.

Lorsque la nouvelle majorité arriva au pouvoir avec des intentions diamétralement opposées, les terroristes les plus dangereux (ceux qui étaient en relation avec le Moyen-Orient et ceux d'Action Directe) voulurent défier le gouvernement pour le déconsidérer. Ce furent les attentats perpétrés le jour de la prise des fonctions de Jacques CHIRAC et la grande vague de septembre 1986. La gauche tourna en ridicule la formule de Charles PASQUA qui voulait "terroriser le terrorisme".

Depuis lors, les choses ont bien changé. L'ironie n'est plus de mise. Sur le plan général, pour la première fois depuis longtemps, les crimes et délits de toute nature, petite et grande criminalité, ont diminué tous ensemble. Les terroristes et autres semeurs de violence aux mobiles pseudo-politiques ont subi de rudes coups: procès ABDAHLA, démantèlement d'Action Directe, échec du FLNKS. Les conséquences secondaires sont importantes : organisation d'un référendum victorieux en Nouvelle-Calédonie, tarissement - difficile à chiffrer mais réel - de l'immigration clandestine grâce à la surveillance renforcée aux frontières.

Globalement la situation, déjà satisfaisante, évolue encore favorablement; mais rien n'est jamais acquis de façon définitive.

Maintenant qu'on a pu juger à leur fruit deux conceptions, deux méthodes, pensons à ce qu'il se passerait si les socialistes revenaient aux affaires, et tirons-en les conséquences pour l'élection présidentielle.

"Le destin d'une nation se gagne chaque jour contre les causes internes et externes de destruction"

IMMIGRATION : DES FLUX MIGRATOIRES DESORMAIS MIEUX CONTROLES POUR EVITER L'INSECURITE

L'immigration, qui représente un défi que la France doit relever, est un problème à facettes : son traitement doit donc être suffisamment diversifié pour être efficace.

A cet égard, l'élément premier d'une politique stricte en matière d'immigration est bien le contrôle des flux migratoires, l'immigration non contrôlée étant facteur, notons-le au passage, d'insécurité et de trouble de l'ordre public.

La période de gouvernement socialiste s'était traduite sur ce point par un extraordinaire laxisme; sans même parler de l'insuffisance des instruments légaux, c'est bien la tactique d'un laisser-aller complet quant aux entrées d'étrangers en France, qui avait été adoptée.

L'actuel gouvernement a donc voulu:

- d'une part, reposer strictement les bases juridiques régissant les conditions d'entrée et de séjour des étrangers,

- d'autre part, utiliser rapidement les nouveaux moyens juridiques qu'il se donnait par là.

* LA LOI DU 9 SEPTEMBRE 1986, qui traduit cette volonté de refonte claire de la législation, distingue nettement cinq types de dispositions :

- le refus d'entrée (exercé par la Police de l'Air ou des Frontières). Il joue lorsque le candidat à l'entrée ne détient pas les documents nécessaires, qu'il fait l'objet d'un arrêté d'expulsion, d'une interdiction du territoire, qu'il n'a pas de moyen de subsistance ou qu'il menace l'ordre public.

- la reconduite aux frontières, qui touche l'étranger séjournant en situation irrégulière (et qui peut être décidée par l'autorité préfectorale).

- Le refus de titre de séjour, autre mesure administrative, qui vise les situations évoquées ci-dessous, et le séjour ou l'entrée irrégulière.

- L'expulsion (décidée au niveau du Ministère de l'Intérieur) qui se distingue ainsi de la reconduite, qui peut être judiciaire. Elle concerne les étrangers menaçant l'ordre public.

- L'assignation à résidence (déterminée par le Ministre de l'Intérieur), qui touche l'étranger expulsable qui ne peut regagner son pays, ni se rendre dans un autre.

La clarification et le renforcement des règles ainsi opérés ont permis d'apporter un changement radical dans la façon d'aborder la demande d'immigration. Ils rendent possible (enfin !) un véritable contrôle de la réalité des motifs du voyage ou des garanties de rapatriement.

Dans ce même ordre d'idées, le décret du 30 Juillet 1987, reprenant une condition d'admission supplémentaire, exigée par tous les autres pays, impose à l'étranger de justifier de moyens d'existence suffisants selon la nature et la durée de son séjour. Il permet de traiter le problème des "faux touristes".

* CES DIFFERENTES DISPOSITIONS ONT PERMIS D'EMPECHER LES DETOURNEMENTS DE PROCEDURE ET LES FRAUDES.

Le nombre des expulsions, des reconduites et des refoulements ont presque doublé grâce à ces mesures.

On peut le voir en examinant les tableaux qui, à travers la comparaison de deux périodes (avant et après la loi du 9 Septembre 1986), montrent l'évolution pour, respectivement, les refus d'admission et refoulements (1), les reconduites à la frontière (2), les expulsions (3).

**1- CONTROLE A L'ENTREE DU TERRITOIRE:
Refus d'admission et refoulements**

1985	44 794
Janvier à Septembre 1986	31 787
Septembre 1986 à Juillet 1987 *	63 179

On peut donc dire sans exagération qu'alors que la gestion socialiste des flux migratoires avait été marquée par un flot d'entrées clandestines, entérinées par des régularisations massives (140 000), celle du Gouvernement CHIRAC rend les arrivées clandestines plus difficiles et donne les moyens d'éloigner les étrangers indésirables ou insolvables.

Les efforts ainsi réalisés sont cependant essentiellement "défensifs".

Toute politique offensive en matière d'immigration suppose deux autres types d'action :

- une refonte complète de l'actuel Code de la Nationalité, qui devrait se garder de reprendre les propositions formulées par le Comité des Sages ;
- une politique, suffisamment incitative pour être massive, d'aide au retour des travailleurs immigrés en situation régulière.

2- RECONDUITE A LA FRONTIERE

	CONDANATIONS:	ARRETS :
	TOTAL:	JUDICIAIRES :PREFECTORAUX:
1985	7.543	7.543
Janvier à		
Septembre 1986:	7.260	7.260
Septembre 1986 :		
A Juillet 1987*:	14.035	4.572 : 9.463

3- EXPULSION

	PROCEDURE:	URGENCE:
	TOTAL:	NORMALE :ABSOLUE:
1985	709	627 : 82
Janvier à		
Septembre 1986:	637	511 : 126
Septembre 1986 :		
A Juillet 1987*:	1.175	954 : 221

* Depuis l'application de la nouvelle loi.

**VIGILANCE et ACTION est édité par
le Mouvement Initiative et Liberté,
4 rue Frédéric Mistral 75015 Paris**

Directeur de la publication : A. DECOCQ
Dépôt légal 1^{er} trimestre 1988
Imprimerie Lemaire, 95000 Cergy-Pontoise

**LE SOCIALISME
C'EST
LA DECADENCE**

MIL MOUVEMENT INITIATIVE ET LIBERTE 4, RUE F. MISTRAL 75015 PARIS **MIL**

**LE SOCIALISME
C'EST LE RETOUR
A L'INSECURITE**

MIL MOUVEMENT INITIATIVE ET LIBERTE 4, RUE F. MISTRAL 75015 PARIS **MIL**

LE M.I.L. DERANGE.

"ON" NOUS LE FAIT SAVOIR PAR UNE BOMBE.
NOUS CONTINUERONS A DERANGER.

COMMUNIQUE DE PRESSE
ATTENTAT CONTRE LE M.I.L

Le Mouvement Initiative et Liberté (M.I.L) exprime son indignation devant l'attentat commis contre son local, ce samedi 9 janvier 1988 à 6 heures du matin.

Le M.I.L n'émet aucune hypothèse sur l'identité des auteurs de cet acte. Il constate simplement que l'on cherche à s'attaquer par la violence à un mouvement qui a comme objectif de défendre une société fondée sur l'Initiative et la Liberté.

Le M.I.L regroupe des personnalités s'inspirant du Gaullisme ou d'autres familles de pensée, telles que le Général Alain de BOISSIEU, ancien Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, président de son Comité d'Honneur, Alice SAUNIER-SEITE, ancien ministre, Michel DROIT de l'Académie Française.

Il est bien entendu hors de question que le M.I.L se laisse intimider et renonce à réaffirmer ses positions, notamment en cette période qui précède une échéance décisive pour la France.

PARIS, le 9 Janvier 1988

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Mouvement INITIATIVE ET LIBERTE a lancé une campagne nationale sur le thème :

UNITE CONTRE LA GAUCHE

La droite, toutes tendances confondues, est majoritaire et cependant elle risque d'être battue aux prochaines élections. Pour empêcher cela, il faut d'abord éviter les divisions et rassembler toutes les forces contre la gauche.

Cette campagne se concrétisera par la diffusion de :

- 150.000 affiches
- 300.000 autocollants
- 50.000 journaux "VIGILANCE ET ACTION".

PARIS, le 9 Décembre 1987

Le M.I.L lance deux Campagnes Nationales sur les thèmes :

"LE SOCIALISME C'EST LA DECADENCE"

et

"LE SOCIALISME C'EST LE RETOUR A L'INSECURITE"

Les affiches et les autocollants sont disponibles. Toutes les personnes ayant reçu du matériel pour la campagne "UNITE CONTRE LA GAUCHE" en recevront automatiquement. Les adhérents désirant en recevoir doivent nous en faire la demande par écrit.

A l'occasion des derniers événements, le M.I.L lance UNE GRANDE CAMPAGNE D'ADHESION.

Nous demandons à toute personne étant d'accord avec les thèmes que nous défendons de nous soutenir par leur militantisme, ou leurs dons.

A DECOUPER OU A RECOPIER ET A RENVOYER AU MIL 4 rue F. MISTRAL 75015 PARIS, TEL : 45 54 15 57

Je, soussigné(e), déclare adhérer au Mouvement Initiative et Liberté (MIL)

Nom : Prénoms :

Adresse :

Date et lieu de naissance : Téléphone :

Profession : Etablissement :

cotisation annuelle : Date : Signature :

-Membre : 100 Frs

-Membre bienfaiteur : 500 Frs

-Exceptionnelle : à partir de 1000 Frs